

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Tel domicile : \_\_/\_\_/\_\_/\_/\_\_\_ Portable : \_\_/\_\_/\_\_/\_/\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

- En réglant mon adhésion de 8 € au CILDEA pour l'année civile en cours, **j'adhère au CILDEA** pour,
- ✓ participer au développement agricole et rural du Pays d'Astrée, du Forez et au-delà,
  - ✓ contribuer à des actions de protection de la nature et d'éducation à l'environnement,
  - ✓ soutenir l'accompagnement de personnes en transition professionnelle et d'agriculteurs en difficulté.
- J'accepte de recevoir des informations par mail.
- J'ai envie de m'impliquer /  J'ai envie de donner un peu de temps.

CILDEA : Centre d'Initiatives Locales pour le Développement de l'Emploi et des Activités, association loi 1901 à but non lucratif  
 Maison Moizieux, rue de la Chau, 42130 Boën sur Lignon / 04 77 97 32 74  
 Toutes les infos sur [www.cildea.asso.fr](http://www.cildea.asso.fr)



## S'abonner aux paniers de légumes du Jardin d'Astrée



Le jardin d'astrée est une activité du CILDEA. Le maraîchage biologique sert de support à notre activité d'accompagnement social et professionnel. Nos légumes sont locaux, solidaires et certifiés agriculture biologique. Le CILDEA adhère au Réseau Cocagne.



Je règle mon adhésion de 25 € (elle comprend 8 € d'adhésion au CILDEA et 17 € d'adhésion au Réseau Cocagne)

### Je m'abonne :

- à un grand panier de légumes hebdomadaire d'une valeur de 15 € (pour 4 personnes et plus),
- à un panier de légumes hebdomadaire d'une valeur de 8 € (pour 2 à 3 personnes).

### Je choisis le jour et le point de dépôt de mon panier :

<b>Mardi :</b>	<input type="checkbox"/> Cité Scolaire à <b>Boën-sur-Lignon</b>	<input type="checkbox"/> Maison Moizieux à <b>Boën-sur-Lignon</b>	<input type="checkbox"/> Epicerie Couzannaise à <b>Sail-sous-Couzan</b>	<input type="checkbox"/> La Cure à <b>Chalmazel-Jeansagnière</b>
<b>Jeudi :</b>	<input type="checkbox"/> Comptoir de Campagne à <b>Champdieu</b>	<input type="checkbox"/> Meubles Briat à <b>Marcilly-le-Châtel</b>	<input type="checkbox"/> Le Cheval Blanc à <b>Saint Germain-Laval</b>	
<b>Vendredi :</b>	<input type="checkbox"/> Jardin d'Astrée à <b>Saint-Etienne-le-Molard</b>	<input type="checkbox"/> Chez Berger à <b>Saint-Etienne-le-Molard</b>	<input type="checkbox"/> Biocoop à <b>Savigneux</b>	<input type="checkbox"/> Centre social de <b>Montbrison</b>
	<input type="checkbox"/> AMA à <b>Feurs</b>	<input type="checkbox"/> Menuiserie Verne à <b>Balbigny</b>	<input type="checkbox"/> MJC de <b>Montrond-les-Bains</b>	

Je décide de la date de livraison de mon premier panier de légumes : ..... / ..... / ....., semaine n° : .....


- J'ai pris connaissance des conditions générales d'abonnement. **Sans nouvelle de ma part**, au-delà de la période de découverte de 4 semaines, mon abonnement se poursuivra avec mon accord tacite.
- Je suis parrainé(e) par Nom : \_\_\_\_\_, Prénom : \_\_\_\_\_, un(e) adhérent(e) au CILDEA abonné(e) à un panier de légumes. Son parrainage lui donne droit à deux paniers supplémentaires gratuits (doublement du panier).
- Je ne souhaite pas que mes coordonnées soient communiquées au Réseau Cocagne.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature

## Conditions de règlement

Chaque mois, je règle les paniers consommés. La facture du mois précédent se trouve sur mon compte Cocagnebio sur [www.jardin-astree.cildea.asso.fr](http://www.jardin-astree.cildea.asso.fr)

Je règle mes paniers chaque mois par prélèvement automatique. Je remplis le mandat de prélèvement ci-dessous et joins un RIB à mon bulletin d'abonnement.

<b>CILDEA</b> ICS : FR89ZZZ87993F Maison Moizieux Rue de la Chauz 42130 BOEN SUR LIGNON Tél : 04-77-97-32-74	<b>MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA</b>	
<p>En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le CILDEA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du CILDEA. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ;</li><li>- dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.</li></ul> <p>Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.</p>		
<b>Référence unique du mandat (RUM) (Ne pas remplir) :</b>		
<b>NOM, Prénom et adresse du débiteur</b> NOM : <input type="text"/> Prénom : <input type="text"/> Adresse : <input type="text"/> <input type="text"/> Code Postal : <input type="text"/> VILLE : <input type="text"/>	<b>Désignation du compte à débiter</b> <input type="text"/> <i>IBAN – n° d'identification international du compte bancaire</i> <input type="text"/> <i>BIC – code international d'identification de votre banque</i>	
<b>TYPE DE PAIEMENT</b> Paiement récurrent / répétitif <input type="checkbox"/> Paiement ponctuel <input type="checkbox"/>		
Fait à : <input type="text"/> Le : <input type="text"/>	Signature : <input type="text"/>	
<small>Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.</small>		

Je règle mes paniers chaque mois par chèque. Je transmets un chèque du montant de la facture due chaque mois.

**Pour toute question ou renseignement, n'hésitez pas à nous contacter**

S'abonner à un panier de légumes du Jardin d'Astrée, c'est trouver chaque semaine ses légumes, dans un panier au format désiré, sur le lieu de dépôt que vous avez choisi.

Nos **légumes de saison sont cultivés localement** selon le cahier des charges de **l'agriculture biologique**. C'est également un **geste de solidarité** car vous contribuez à financer notre action d'accompagnement vers l'emploi de demandeurs d'emploi fragilisés.

A travers nous, vous adhérez au Réseau Cocagne qui fédère les Jardins de Cocagne partout en France ([www.reseaucocagne.asso.fr](http://www.reseaucocagne.asso.fr)).



### L'adhésion au CILDEA

Le Jardin d'Astrée est une des activités du CILDEA. Pour bénéficier d'un abonnement aux paniers de légumes produits et distribués par le Jardin d'Astrée, vous devez **adhérer au CILDEA** chaque année.

Une adhésion annuelle de 25 € est **obligatoire**. A travers elle, vous soutenez notre association et vous vous engagez à nos côtés. Cette adhésion correspond à 8 € versés au CILDEA et 17 € versé au Réseau Cocagne.

Le montant de celle-ci apparaît sur la première facture puis chaque année sur la facture du mois de janvier.



### Les paniers de légumes

Vous pouvez vous abonner à deux formats de paniers de légumes livrés chaque semaine sur le point de dépôt que vous avez choisi :

- ✓ **Le panier** pour une famille de 2 à 3 personnes pour 8€00 par semaine, soit 4 à 6 légumes différents.
- ✓ **Le grand panier** pour une famille de 4 à 5 personnes pour 15€00 par semaine, soit 5 à 7 légumes différents.

La composition de chaque format de panier est indiquée dans la Feuille de chou hebdomadaire jointe à votre panier ou sur [www.jardin-astree.cildea.asso.fr](http://www.jardin-astree.cildea.asso.fr).

Nos légumes sont cultivés à Saint-Etienne-le-Molard selon le cahier des charges de **l'agriculture biologique** (il nous arrive d'acheter des légumes AB pour faire face à une perte de production).

Nos légumes sont distribués dans des caquettes. Celles-ci sont **la propriété du CILDEA**. Nous vous remercions de nous les ramener chaque semaine.



### Les lieux de dépôt

Vous pouvez retirer votre panier :



#### Tous les mardis,

- ✓ à **Boën-sur-Lignon** à la Maison Moizieux (à partir de 14h30),
- ✓ à **Boën-sur-Lignon** à la Cité Scolaire (à partir de 14h00),
- ✓ à **Sail-sous-Couzan** à l'Épicerie Couzannaise (de 17h00 à 18h30),
- ✓ à **Chalmazel-Jeansanière** à la Cure du village (à partir 16h30),



#### Tous les jeudis,

- ✓ à **Champdieu**, au Comptoir de Campagne (à partir de 15h30),
- ✓ à **Marcilly**, au Meubles Briat (à partir de 16h00),
- ✓ à **Saint-Germain-Laval**, au Cheval Blanc (à partir de 17h00),



#### Tous les vendredis,

- ✓ à **Saint-Etienne-le-Molard**, au Jardin d'Astrée (à partir de 10h30),
- ✓ à **Saint-Etienne-le-Molard**, chez Monsieur Berger (à partir de 11h00),
- ✓ à **Savigneux** à la Biocoop (à partir de 11h30),
- ✓ à **Montbrison** au Centre Social (de 15h00 à 18h30),
- ✓ à **Balbigny** à la Menuiserie Verne (à partir de 14h00),
- ✓ à **Feurs** au magasin AMA (à partir de 14h30),
- ✓ à **Montrond les Bains** à la MJC (de 15h00 à 18h30).

Nous vous remercions de **consigner votre passage** sur le document prévu à cet effet.

Les paniers sont nominatifs. **Merci de ne retirer que le panier avec votre nom.**



## Cocagnebio

Nous utilisons le logiciel Cocagnebio produit par la SCIC Jardin d'Octets dont le CILDEA est coopérateur. Sur le site [www.jardin-astree.cildea.asso.fr](http://www.jardin-astree.cildea.asso.fr), chaque adhérent du CILDEA dispose d'un compte nominatif auquel il peut se connecter pour connaître la situation de son adhésion, de son abonnement, y trouver la composition des paniers, modifier les livraisons de ses paniers, acheter des produits complémentaires, ...



## La Feuille de Chou

Chaque semaine, vous trouvez dans votre panier la Feuille de chou du CILDEA – Jardin d'Astrée. Ce petit journal interne vous informe de la vie de votre association, des événements organisés par les associations partenaires sur le territoire mais aussi profiter de conseils culinaires.

De manière contractuelle, vous y trouvez les informations relatives à la composition des paniers et à la provenance des légumes.



## Achat de produits complémentaires

Sur [www.jardin-astree.cildea.asso.fr](http://www.jardin-astree.cildea.asso.fr) ou dans la Feuille de chou, nous informons de la vente de produits complémentaires. Vous pouvez commander des produits dans la limite des stocks disponibles sur votre compte Cocagnebio ou en nous contactant.

Ces produits sont joints à votre panier et facturés en fin de mois.



## La durée de l'abonnement et les congés

Vous restez abonné tant que vous le souhaitez. Pour mettre fin à votre abonnement, il suffit de nous contacter par tout moyen à votre disposition **un mois à l'avance**.

Vous êtes en congés, pas de problème ! Vous pouvez :

- ✓ offrir votre panier aux demandeurs d'asile du CADA de Vêtré sur Arzon. Il suffit de nous en informer ou de le faire livrer au Dépôt Solidarité - CADA de Vêtré sur Arzon.
- ✓ offrir votre panier à un proche, qui le retirera sur le point de dépôt de votre choix.
- ✓ changer de lieu de dépôt.
- ✓ annuler votre panier jusqu'à 4 fois dans l'année. Les paniers annulés ne sont pas facturés.

Vous pouvez nous faire part de votre choix jusqu'à la veille 7h00 du matin. Tout panier distribué est dû.



## Les modes de paiement

Nous vous facturons les paniers retirés à mois échu. Votre facture est téléchargeable sur votre compte Cocagnebio sur [www.jardin-astree.cildea.asso.fr](http://www.jardin-astree.cildea.asso.fr) chaque début de mois.



### Par mandat de prélèvement SEPA :

Pour votre règlement, vous devez nous communiquer le mandat de prélèvement SEPA complété (joint à votre bulletin d'adhésion), accompagné d'un relevé d'identité bancaire. Chaque mois, nous retirerons la somme facturée entre le 15 et le 20 du mois.



### Par chèque :

Si vous souhaitez payer par chèque, vous pouvez nous apporter ou nous transmettre par la poste un chèque du montant dû.



## Vos informations personnelles

Elles seront utilisées pour le traitement informatique de votre adhésion. Elles sont susceptibles d'être communiquées au réseau Cocagne. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case sur le bulletin d'adhésion. En application des articles 39 et suivant la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification.

*Le Jardin d'Astrée est un Chantier d'Insertion porté par le CILDEA, association loi 1901 à but non lucratif.*

**Jardin d'Astrée**

37 chemin du Bief, 42130 Saint-Etienne-Le Molard  
07 70 11 92 71 / [jardin-astree@cildea.asso.fr](mailto:jardin-astree@cildea.asso.fr)  
[www.jardin-astree.cildea.asso.fr](http://www.jardin-astree.cildea.asso.fr)

**CILDEA**

Maison Moizieux, rue de la Chaux, 42130 Boën sur Lignon  
04 77 97 32 74 / [contact@cildea.asso.fr](mailto:contact@cildea.asso.fr)  
[www.cildea.asso.fr](http://www.cildea.asso.fr)